



■ Les Neuf écluses sont inaccessibles également par le haut.



■ Le parking d'accès, à l'ouest (haut), est en cours de construction.



■ Une passerelle conduit le public du parking vers le bord du Canal.

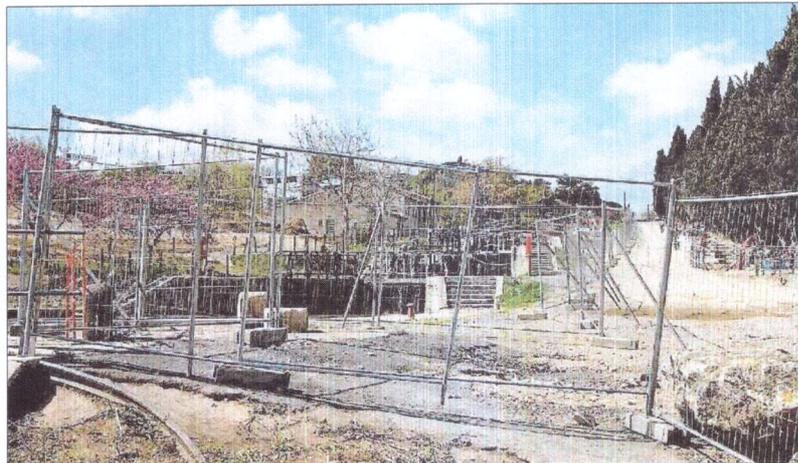
Longer les Neuf écluses à pied n'est plus possible

Travaux | Le site de Fonseranes, en plein réaménagement, a été fermé au public. Mais péniches et bateaux de croisière peuvent continuer à naviguer sur le canal du Midi et franchir les écluses.

Peut-on franchir les écluses biterroises en bateau? Peut-on se promener à pied ou à vélo le long du canal du Midi? Peut-on voir et montrer le canal? Est-il possible de longer les Neuf écluses à pied? Voilà un tas de questions que pourraient se poser les Biterrois et les visiteurs face à la fermeture du site des Neuf écluses pour cause de travaux depuis le début du mois de mars.

En ce qui concerne le canal du Midi, il faut rappeler qu'il ne se limite pas à parcourir le Biterrois. Loin de là. L'ouvrage de Paul Riquet, construit de 1666 à 1681, jalonne 240 km de Sète à Toulouse. Certes, l'Agglo de Béziers vient de lancer les travaux de valorisation du site biterrois des Neuf écluses de Fonseranes, aidée financièrement par la Ville, le Département, Région, État et Europe. Et, pour sécuriser les lieux, la zone a dû être fermée au public.

Mais la navigation sur le canal n'a pas été pour autant interdite. Les travaux d'aménagement n'impactent pas directement les écluses ni leur fonctionnement. Les plaisanciers peuvent les franchir comme d'habitude. Et les compagnies de navigation (lire ci-dessous), qui viennent de lancer leur saison, même si elles sont ouvertes tout au long de



■ Malgré la fermeture, l'office de tourisme reste présent dans un préfabriqué.

Photos PIERRE SALIBA

l'année, continuent de proposer leurs balades et croisières. Seuls changent les points d'embarquement ou de débarquement. Ils étaient situés à l'entrée et à la fin de l'ouvrage. Ils ont donc été déplacés au quai Port-Neuf (côté bas) et vers

Zinga Zanga (vers le haut de la voie fluviale). Quant aux balades le long du canal, à pied ou en vélo, un itinéraire de contournement du site des écluses vient d'être terminé, de Colombiers à Villeneuve-lès-Béziers, en traversant Béziers. Il ouvrira

d'ici la fin du mois d'avril.

Les Biterrois qui font visiter le canal à leurs proches, ou les visiteurs, pourront donc continuer à montrer le canal du Midi tout au long de son parcours, dans le Biterrois et ailleurs. À Béziers, au départ du

quai Port-Neuf, ils pourront faire découvrir le franchissement des écluses qui l'entourent (écluse de l'Orb et écluses de Béziers), et franchir le Pont-Canal à pied. Le canal peut aussi être admiré à Villeneuve-lès-Béziers, au niveau de son pont où se trouve une écluse. Les visiteurs pourront se renseigner en montant à bord de l'office de tourisme communautaire flottant, installé sur la gabare Pescaluna.

Quant au joyau touristique que constitue le site des Neuf écluses de Fonseranes, malheureusement, à cause des travaux importants réalisés à chaque extrémité (coche d'eau et bas), il ne pourra plus être longé à pied ou à vélo.

À ce jour, on ne peut observer l'ouvrage de Paul Riquet que du bas. Adultes, et surtout enfant, doivent rester prudents et ne pas s'approcher de la première porte. Puis, à partir 16 juin, lorsque les travaux du haut, au niveau du coche et du parking, seront terminés, l'accès au site et le stationnement se feront en haut des écluses, au-dessus du coche d'eau, via le rond-point de L'Écluse, route de Narbonne. Les visiteurs pourront donc apercevoir les écluses depuis le parking.

ANTONIA JIMENEZ
ajimenez@midilibre.com

Les Bateaux du Midi déplacent ses points d'embarquement

Pratique | Mise en place d'une navette pour ramener les visiteurs.

Face à la fermeture du site des Neuf écluses, la compagnie biterroise Les Bateaux du Midi a dû s'adapter. Paul Pagès, le dirigeant, explique: «Jusqu'à l'année dernière, nous avions deux points d'embarquement aux deux extrémités des écluses. Ce qui nous permettait de proposer des balades uniquement pour visiter les écluses. Cette année, ce n'est plus possible. Les deux lieux de rendez-vous ont donc été déplacés». Celui du bas est situé au quai Port-Neuf. Le second, beaucoup plus haut, devant la salle de spectacle de Zinga Zanga. Comme le trajet de retour au point d'embarquement est devenu beaucoup plus long, pour éviter aux



■ Désormais au quai Port-Neuf et juste avant Zinga Zanga.

clients un long chemin (auparavant, ils n'avaient qu'à longer les écluses, environ 300 m, pour soit les remonter, soit les descendre en fonction du point d'embarquement

choisi), la société des Bateaux du Midi a mis en place, depuis le 15 mars, une navette qui ramène les visiteurs à leur point de départ. Sachez qu'à partir du 16 juin,

quand les travaux du haut (coche d'eau et parking) seront terminés, l'ancien point d'embarquement, juste à l'extrémité haute des écluses, sera remis en place. Et Paul Pagès d'ajouter: «On conservera cependant le point d'embarquement de Zinga Zanga, sur rendez-vous, pratique puisque le parking est gratuit», contrairement au nouveau. Les visiteurs y accéderont par la route, déjà construite, qui part du rond-point de l'entrée de Béziers, sur la route de Narbonne. Sachez qu'à partir de cette date, il ne sera plus possible de se garer aux bas des écluses, puisque les travaux vont commencer. Il n'y aura plus de parking. Des espaces verts y seront aménagés.

A.J.

GRANDS SITES DE FRANCE

● **Classement.** Les travaux lancés par l'Agglo sur le site des Neuf écluses devaient apporter de l'eau au moulin de la demande de classement du site en "Grand site de France", déposée le mois dernier par l'Agglo (projet porté aussi par La Domitienne). Frédéric Lacas, le président de l'Agglo, présidait jeudi 7 avril l'assemblée générale de l'Association de reconfiguration du Grand site canal du Midi, du Malpas à Fonseranes". Il s'agit d'une opération portant sur un territoire englobant donc les écluses de Fonseranes, le port Notre-Dame, le pont Canal, le Malpas (Colombiers), l'oppidum d'Enserunes et l'étang asséché de Montady. L'association élabore un projet de préservation, de restauration, de gestion et de mise en valeur des sites, pour l'obtention du label. Qui rassemble des paysages exceptionnels, protégés et gérés selon les valeurs du développement durable. Lors de cette assemblée générale, plusieurs résolutions ont été adoptées, dont une modification des statuts afin d'y inscrire les nouveaux membres actifs au sein du conseil d'administration: la communauté de communes Sud-Hérault, présidée par Jean-Noël Badenas, qui comprend les communes de Poilhes et de Capestang. Elle a aussi été l'occasion d'adopter le diagnostic établi par l'expert Philippe Deliaud, paysagiste de la société Alep, également maître d'ouvrage du chantier de rénovation du site des Neuf écluses de Fonseranes. Un diagnostic essentiel et obligatoire pour être autorisé à entrer dans la démarche de Grands sites de France. L'obtention du label, très difficile, nécessite auparavant une longue réflexion et des travaux d'amélioration, notamment des accès, du stationnement, de l'organisation de l'accueil et des visites, ou encore, de valorisation d'activités douces de découvertes et de déambulation à proximité.